

**L'économie française : le syndrome du *Malade Imaginaire*  
ou celui du *Bourgeois Gentilhomme* ?**

**Thierry Warin**

**Middlebury College**

La messe est dite: l'économie française s'effondre. François Fillon, Premier ministre, n'hésite pas à confirmer en septembre 2007 ce que beaucoup, de droite ou de gauche, pensent dans les milieux non-officiels: la faillite de la France. Depuis que l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) mesure le moral des Français, l'indicateur (- 34) est à son plus bas en janvier 2008 (INSEE, 2008)<sup>1</sup>. Pourtant, sur l'échiquier des doctrines des partis politiques français, certains se satisfont d'un modèle français qui résiste aux sirènes de la mondialisation, même si c'est au prix d'un recul dans les classements économiques; d'autres, en revanche, se plaignent de tant de ressources gaspillées. Ces deux points de vue peuvent aisément expliquer le clivage gauche-droite d'aujourd'hui. Toutefois, ils reposent sur la même prémisse: la France n'est plus compétitive.

Pourtant, depuis 1993, les indicateurs économiques ne plongeaient pas et tendaient plutôt à s'améliorer dans le moyen terme, jusqu'à l'apparition de la crise en octobre 2008. Sans l'intégration économique européenne, la France aurait sans aucun doute des niveaux de déficits et de dettes publics bien plus élevés que ceux d'aujourd'hui. La crise financière va évidemment changer la donne. Comment les pays vont-ils résister ? Quel sera l'impact sur la France ? Il est difficile de le savoir au moment de la rédaction de ce chapitre tant les données macroéconomiques sont encore inconnues.

Ce chapitre porte donc d'avantage sur ce qui se passait jusqu'à la crise, plutôt que de tenter de faire une étude prospective. Plus précisément, il aborde la question de la dichotomie entre la réalité économique française et sa perception. Il y a une nuance entre le « tout ne va pas bien » et le « tout va mal ». En vue de soigner le mal français, la question qu'il faut se poser n'est pas « est-ce que la France va mal ? », mais plutôt « quelle France va mal ? ». Dans bien des cas, la France souffre de la fracture sociale déjà bien connue à l'époque du *Bourgeois Gentilhomme*. Dans bien d'autres cas, le pays de Molière rejoue *Le Malade Imaginaire*.

### **L'économie française est européenne**

L'économie française est non seulement intégrée mais est une subdivision du marché commun européen. Ce marché est une zone de libre-échange entre les vingt-sept pays de l'Union européenne (UE) : les barrières douanières n'existent plus entre les pays membres de l'Union européenne. L'UE est aussi une union douanière, c'est-à-dire que les droits de douane sont les mêmes pour tous les pays de l'UE pour les importations depuis le reste du monde vers l'UE.

Le marché français est régi par les directives européennes en matière de réglementation de la concurrence sur les biens et, depuis peu sur les services, afin d'éviter les distorsions de concurrence créées par des différences dans les réglementations nationales. En plus de la libre-circulation des produits et services s'ajoute le principe de la libre circulation des travailleurs.

De plus, au-delà des directives européennes sur le Marché commun s'imposant *de jure* à la France, la politique macroéconomique est aussi influencée par Bruxelles. En effet, la France fait partie des quinze pays en 2008 qui utilisent l'euro avec, comme contrepartie, le besoin de satisfaire les critères du Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC). En bref, la dette publique de l'Etat français ne doit pas dépasser 60% du produit intérieur brut (PIB), et le déficit public annuel doit être en équilibre ou en tout état de cause en-deçà de 3% du PIB.

En 2005, les exportations totales de marchandises de l'Union européenne à 25 pays (UE-25) représentaient 17,15% des exportations mondiales. Quant à elle, la France comptait pour 4,06% des exportations mondiales, contre 3,56% pour l'Italie et 3,67% pour le Royaume-Uni, deux pays de taille équivalente. L'économie française est à ce point européenne que 64,7% de ses exportations sont à destination de l'UE-27 et 61,5% de ses importations proviennent des pays de l'UE-27 (WTO)<sup>2</sup>.

L'amélioration de la situation française comme celle de l'Allemagne ou de l'Italie depuis quelques années permettait d'ailleurs jusqu'à l'apparition de la crise financière à la zone euro de retrouver de nouvelles marges de manœuvre dans un environnement économique pourtant pas forcément accommodant : un euro fort, et une hausse considérable du prix du pétrole (Verdun).

### **Les atouts de l'économie française**

En observateur assidu de la France, Gumbel écrivait : « le coq gaulois dressé sur ses ergots a fait place à une poule mouillée qui a peur de tout. Pourquoi ce vertige français, alors que le pays a tant d'atouts pour rebondir? » (résumé du livre sur la couverture). Faut-il être un optimiste américain comme Peter Gumbel pour voir les atouts de la France ? Pourquoi les Français ne les voient-ils pas?

En effet, la faillite de l'économie française n'est pas pour tout de suite... si l'on arrive à comprendre quels sont ses atouts et quelles sont ses faiblesses. Le PIB français par tête (33 408 dollars US en 2006) est à peu près identique à ceux de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de l'Italie (WTO)<sup>3</sup>. Le taux de croissance de la France ces dix dernières années a été de 2% en moyenne, 2,1% pour les Etats-Unis et 2,3% pour le Royaume-Uni. Cependant, l'économie française est également touchée par la crise. Le taux de chômage a atteint 8,6% en février 2008 et

le PIB pourrait chuter à -3% en 2009 (-4,1% au Royaume-Uni, -4,4% en Italie et -5,6% en Allemagne).

La France attire les investissements étrangers, ce que ne ferait pas une économie au bord de la faillite : en 2007, la France était le quatrième pays à recevoir des investissements directs étrangers, après les Etats-Unis et le Royaume-Uni, et à parité avec la Chine (5,2% des investissements mondiaux)<sup>4</sup>. De plus en 2005, 46,4% des actions des entreprises françaises cotées étaient détenues par des investisseurs étrangers. Paris est la deuxième ville au monde, derrière Tokyo et devant New York et Londres, en ce qui concerne le choix d'emplacement des sièges sociaux des entreprises.

Une des raisons? La productivité de l'économie. Même si le nombre moyen d'heures travaillées par personne (1535 heures en 2005) est inférieur à celui des Etats-Unis (1713 heures), du Royaume-Uni (1672 heures), de l'Italie (1791 heures), mais supérieur à celui de l'Allemagne (1435 heures), la productivité de l'économie française permet de compenser ce manque d'heures de travail et son impact sur la production française (Artus 25). Si l'on utilise une base 100 pour les Etats-Unis mesurant le PIB par heure travaillée, la France obtient un pourcentage de 101,5%, le Royaume-Uni 85,2%, l'Italie 77,4% et l'Allemagne obtient 94,1%. Parmi les pays de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE), la France se place en sixième position en matière de compétitivité devant ses partenaires de taille équivalente (OCDE, 2007b).

Pourtant, le taux de chômage est souvent utilisé pour expliquer que le modèle touche à sa fin. En réalité, derrière un taux de chômage de 7,9% en 2007 (OCDE, 2007b) et 8,6% en février 2008 se cache une réalité beaucoup plus complexe. Par exemple, le nombre d'emplois créés en France dans les dix dernières années a été supérieur à celui d'un pays comparable comme le Royaume-Uni. Il n'en reste pas moins que le taux de chômage demeure élevé en raison — entre

autres — d'un taux de croissance de la population active supérieur à celui du Royaume-Uni et à une population plus jeune, mais aussi de problèmes structurels de l'économie française: par exemple l'existence de problèmes d'insertion de la jeunesse.

Une France malade qui n'investit pas? Selon les chiffres de l'UNCTAD (2007), la France était en 2005 le second investisseur dans le monde avec 15% des investissements totaux<sup>5</sup>.

En matière de ressources en main d'œuvre, le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur (dans la population totale ou dans la population de 25 à 34 ans) est élevé en France, « à peu près au même niveau qu'en Suède, plus élevé qu'au Royaume-Uni, en Allemagne ou en Italie. Le pourcentage de diplômés dans les matières scientifiques est élevé aussi, quoiqu'un peu plus faible qu'en Allemagne ou en Suède » (Artus 17).

### **L'économie française en mal de compétitivité**

Il existe de grandes différences entre l'Allemagne, l'Italie et la France à partir de 2001 en matière de flux commerciaux. Pourtant, au moment où le commerce mondial connaît une forte accélération, la France ne parvient pas à en profiter et présente un déficit commercial sans cesse en augmentation depuis 2004 (Cohen).

En 2006, le déficit commercial a atteint 27,6 milliards d'euros, soit son plus mauvais résultat depuis 1980 (WTO)<sup>6</sup>. Il est vrai que la force de l'euro protège les pays de l'Union économique et monétaire d'une forte hausse du prix du pétrole, mais ralentit aussi les exportations. Pourtant, dans les mêmes conditions, l'Allemagne est le premier exportateur mondial de marchandises en 2006. De plus, le déficit commercial français est d'abord réalisé avec les pays de la zone euro. Le déficit français correspond à 2,15% de son PIB, quand l'excédent allemand correspond à 2,5% de son PIB (WTO). Comme l'explique Cohen, ce résultat en Allemagne a été obtenu au prix d'une modération salariale drastique depuis 2002 — et dans

certains cas d'une hausse du temps de travail sans contrepartie salariale — et d'une sous-traitance d'une partie de la production dans les pays à bas salaires. 22% des exportations françaises sont composées de biens d'équipements et se concentrent sur l'Europe où la croissance est faible, quand 45% des exportations allemandes sont des biens d'équipements à destination de marchés plus réactifs comme l'Asie et l'Europe de l'Est. Comme l'écrit Cohen, « si le diagnostic est correct: faible réactivité de l'appareil industriel français quand le commerce international s'accélère, faible effectif des PME innovantes et exportatrices et faible variété des produits 'made in France' alors c'est au niveau macroéconomique et structurel qu'il faut concevoir la réponse » (55).

Cependant, comme l'explique Madiès:

[...] la France se situe à la cinquième place des pays exportateurs de marchandises (derrière l'Allemagne, les Etats-Unis, la Chine et le Japon) et au quatrième rang mondial de principaux exportateurs de services (derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne). Le taux de pénétration du marché manufacturier français a plus que doublé au cours des trente dernières années. La part exportée de la production manufacturière est passée sur la même période de 20 à 45% actuellement. L'évolution récente montre cependant un ralentissement sensible des exportations françaises en volume depuis 2001 tandis que les importations restent relativement stables sur la période 2000-2005. Le déficit commercial enregistré ces dernières années (qui passe de 8 à 26 milliards d'euros entre 2004 et 2005) ne doit pas faire oublier que le commerce extérieur français a été excédentaire tout au long de la dernière décennie (hormis en 2001) après des années quatre-vingt calamiteuses associées à une forte contrainte extérieure (72).

### **L'innovation à la traîne**

Pour mesurer l'innovation, les économistes utilisent trois indicateurs : les dépenses publiques-privées en recherche et développement (R&D), le personnel de recherche, et les dépôts de brevet. En ce qui concerne les dépenses en R&D, l'Allemagne a investi en 2003 2,52% de son PIB, la France 2,18%, le Royaume-Uni 1,88%, et l'Espagne 0,96%. Sans aucun doute, la France

a une croissance expliquée par l'innovation, mais elle reste loin derrière les Etats-Unis (2,68%) et le Japon (3,15%) (OCDE, 2007a).

En termes de personnel de recherche, le nombre de chercheurs pour mille emplois en 2003 était de 6,95 en Allemagne, 7,75 en France, 9,61 aux Etats-Unis, et 10,38 au Japon (OCDE, 2007a). Bien sûr, cela ne suffit pas d'être bien doté en personnel si la productivité de ce même personnel est faible. Le nombre de brevets est un des indicateurs de performance des fonds alloués au personnel de recherche. L'Allemagne a déposé 19 271 brevets en 2001, la France 12 068, le Royaume-Uni 4 838 faisant un peu mieux que les Pays-Bas qui ont déposé 2 972 brevets avec une population largement inférieure. Une autre façon de mesurer est d'utiliser le nombre de citations dans les publications pour un nombre de chercheurs équivalent. Le score est de 58,33 aux Etats-Unis, 51 au Royaume-Uni, 38,25 en Italie, 32,98 en Allemagne et, loin derrière, 26,68 en France (Guillaume). Selon le rapport Guillaume (2007), l'éparpillement des chercheurs français et leur système actuel d'évaluation ne favorisent pas les meilleures équipes. La France compte 3,7 chercheurs publics pour 1 000 emplois, soit bien plus que la moyenne européenne (2,94). Un chercheur français dispose donc de moins de moyens pour mener ses travaux. En conséquence, le nombre de publications scientifiques est faible et ces articles sont peu cités.

### **Des inégalités économiques...**

Dans l'ensemble pourtant, même si la France rencontre des difficultés économiques, elle présente aussi des atouts certains, la meilleure preuve étant les investissements directs étrangers. Pourquoi dès lors est-ce qu'au fil des élections, le malaise social semble se diffuser de plus en plus largement au sein de l'Hexagone?

Dans les faits et malgré des programmes sociaux nombreux et pourtant souvent efficaces, les études de l'INSEE (2007) montrent que le partage de la valeur ajoutée au niveau national entre rémunération des salariés (58,2% en 2006) et l'excédent brut d'exploitation<sup>7</sup> (31,1%) n'a guère varié ces vingt dernières années<sup>8</sup>. En 2000, les 3% de Français les plus riches concentraient 27% du patrimoine français. Les 10% les plus riches avaient 46% du patrimoine français. Bien pire à priori, les 50% les plus riches possédaient 91% du patrimoine. En d'autres termes, les 50% les plus pauvres ne possèdent que 9% du patrimoine.

Ceci reflète évidemment des inégalités importantes de la société française. Toutefois, une société médiane où 50% des plus riches ont 50% du patrimoine et 50% des moins riches ont 50% du patrimoine ne veut rien dire : en quoi, les plus riches sont-ils alors « plus » riches? De plus, une vision statique conduirait à une mauvaise approche du problème. En effet, les politiques économiques françaises ont bien souvent prôné la redistribution des plus riches vers les plus pauvres avec pour objectif de s'approcher de la société médiane. Effectivement, non seulement ce type de politique a un effet sur une redistribution du patrimoine moins inégalitaire, mais aussi sur la taille du patrimoine français. Les politiques de redistribution, si elles atteignent un seuil trop élevé, vont créer des mécanismes désincitatifs favorisant un ralentissement de la croissance. Il n'est pas certain que ce seront les plus riches qui supporteront à eux seuls ce ralentissement. Il semble plus probable que tout le monde en pâtira. Donc ceux qui étaient autour de la frontière des 50% les plus riches et qui avaient donc un peu de patrimoine peuvent le perdre dans ce ralentissement économique.

La vraie bonne idée pour réduire les inégalités est de cibler les pauvres en leur facilitant l'accès au patrimoine plutôt que de ne s'intéresser qu'aux « riches ». Cependant, attention à la mauvaise lecture des statistiques, car faire cela va certainement augmenter le patrimoine total, mais pas nécessairement affecter les ratios. Le seul effet est de faire que les plus pauvres soient



moins pauvres, même si leur ratio dans la part totale du patrimoine reste faible dans la définition statistique.

A l'autre bout de la chaîne, les informations sont nombreuses pour souligner la montée de la précarité, fruit des inégalités engendrées par le modèle sociétal français.

### **... et surtout des inégalités sociétales**

Les inégalités sociétales sont celles créées par le système institutionnel. Elles constituent essentiellement un mode de réplication sociale plus connu sous le nom de fracture sociale. Celle-ci est plus complexe que les inégalités économiques dans la mesure où ces dernières sont le résultat de cette fracture. S'attaquer aux inégalités économiques comme l'a fait la France ces vingt dernières années aide sans nul doute à atténuer la douleur, mais ne s'attaque pas à la racine du problème. Comment peut-on être certain que c'est moins la France qui est malade de son économie, que les Français qui souffrent de la fracture sociale? Un indicateur est celui de l'homogénéité du taux de chômage. En effet, le taux de chômage devrait à lui seul représenter toutes les composantes de la société. Or la France a un taux de chômage qui capture trop souvent le même profil de chômeurs (voir Tableau 1).

La tragédie du chômage est : (1) qu'il touche des personnes pas ou peu instruites — et dans ce cas davantage les femmes que les hommes — (2) que les personnes en manque d'expérience professionnelle (au chômage depuis un an ou plus) constituent la part importante du nombre de chômeurs, et (3) que mécaniquement les gens en situation de précarité professionnelle (contrats à durée déterminée) sont ceux qui se retrouvent majoritairement au chômage.

**Tableau 1. Taux de chômage en 2005 selon le diplôme, le sexe et la durée depuis la sortie de formation initiale, Source: INSEE (2006)<sup>9</sup>.**

Année 2005						
	Enseignement supérieur long	Enseignement supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Hommes	11	12	15	21		3718,5
Femmes	10	11	19	29		4719,0
Ensemble	10	12	17	24		4118,8
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Hommes	7	6	9	11		2711,5
Femmes	8	6	11	19		3412,6
Ensemble	7	6	10	14		2912,0
Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale						
Hommes	5	5	6	5		106,8
Femmes	5	5	7	9		128,8
Ensemble	5	5	7	7		117,8

Cela ne veut pas dire qu'il faille privilégier les contrats à durée indéterminée (CDI) et bannir les contrats à durée déterminée (CDD), mais que les CDD ne sont pas perçus par les employeurs comme des expériences professionnelles « fortes », d'autant plus si le niveau d'éducation de la personne est faible: en 2005, 41% des personnes sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans (donc très peu d'expérience professionnelle) avec brevet, CEP et sans diplôme sont au chômage. En revanche, pour celles sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans qui travaillent, 54% ont un CDI, 44% ont un emploi temporaire, et 2% sont des travailleurs indépendants. Le travail temporaire n'est pas la panacée car en effet 42% des chômeurs avaient un emploi à durée déterminée (voir Tableau 2).

**Tableau 2. Statut d'emploi et type de contrat des actifs occupés selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale, Source : (INSEE, 2006)<sup>10</sup>**

	Année 2005					Ensemble
	Enseignement supérieur long	Enseignement supérieur court	Bac et équivalents	CAP-BEP et équivalents	Brevet, CEP et sans diplôme	
<b>Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale</b>						
Non salariés	4	4	4	2	2	3
Salariés	96	96	96	98	98	97
Emplois temporaires	25	26	33	38	44	31
dont :						
intérim	2	5	9	11	10	7
Contrats à durée indéterminée du secteur privé	52	60	58	53	50	56
Contrats à durée indéterminée du secteur public	19	10	5	7	4	10
<b>Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale</b>						
Non salariés	7	7	6	4	4	6
Salariés	93	93	94	96	96	94
Emplois temporaires	9	9	16	18	25	14
dont :						
intérim	0	1	3	5	8	3
Contrats à durée indéterminée du secteur privé	56	70	66	70	63	65
Contrats à durée indéterminée du secteur public	28	14	12	8	8	15
<b>Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale</b>						
Non salariés	18	12	13	14	11	13
Salariés	82	88	87	86	89	87
Emplois temporaires	5	4	6	7	9	7
dont :						
intérim	0	1	1	2	2	1
Contrats à durée indéterminée du secteur privé	45	57	61	64	66	61
Contrats à durée indéterminée du secteur public	32	27	20	15	14	19

De plus, tous les contrats à durée déterminée ne se transformeront pas en contrats à durée indéterminée. Ces jeunes connaîtront donc le chômage à un moment donné. Cependant, cette expérience professionnelle sera un meilleur atout pour ne rester au chômage que transitoirement que pas d'expérience professionnelle. Sans ces contrats à durée déterminée, il est probable que ces 44% avec un emploi temporaire gonfleraient les nombres de jeunes sans activité

professionnelle plutôt que ceux des jeunes avec un brevet, CEP ou sans diplômes avec un CDI (Klein et Warin 55).

Il y a donc toutes les raisons d'être optimiste, sauf que l'économie française n'est pas capable d'intégrer tous ses jeunes avec une formation initiale faible. Et encore une fois, lorsque l'on est jeune, faiblement diplômé, et sans expérience professionnelle, être incapable d'intégrer l'économie française à la sortie de la formation initiale, cela veut dire rester plus longtemps en situation de chômage et donc voir ses chances d'intégrer le marché du travail réduites.

Le problème ne se pose pratiquement pas pour les diplômés de l'enseignement supérieur court et de l'enseignement supérieur long pour qui si respectivement 26% et 25% d'entre eux ont un travail temporaire, 70% et 71% ont un CDI. Et les emplois temporaires de ce groupe ne sont pas pour la grande majorité des emplois aidés, c'est-à-dire subventionnés par le gouvernement<sup>11</sup>.

Si les emplois aidés démontrent une certaine efficacité, il semble néanmoins qu'il y ait un problème avec l'accès à la formation des chômeurs en fonction de leur niveau de diplômes (DARES, 2003; INSEE, 2006). Si 14,9% des chômeurs ont eu accès à un programme de formation en 2003, 13,8% des chômeurs avec un niveau terminale CAP-BEP ont eu accès à la formation, ce chiffre tombe à 7,2% pour CAP-BEP collège, et 6,2% pour les chômeurs sans diplômes. En revanche, 22,6% des chômeurs avec un diplôme bac+5 ou plus ont eu accès à la formation, et encore 22,1% des chômeurs avec un diplôme niveau Licence, Maîtrise, 20,3% avec un diplôme niveau bac+2. Les chômeurs qui sont les mieux armés par rapport aux faiblement diplômés sont ceux qui semblent avoir un meilleur accès à la formation et auront donc probablement un emploi aidé (Klein et Warin 67).

Ainsi, le taux d'accès à la formation pour les personnes qui n'ont pas fait d'études est de 6,2% (le plus bas) contre 22,6% pour ceux qui sont diplômés bac +5 ans. Plus le niveau d'éducation est élevé, plus le taux d'accès à la formation augmente. Bizarrement, ceux qui ont le

plus besoin de formation sont moins bien représentés. Des jeunes non qualifiés, des familles pauvres, sans éducation et sans expérience, vont rester dans la même catégorie sociale (Klein et Warin 67). C'est un exemple assez fort de ces inégalités sociétales: un cercle vicieux duquel les jeunes les moins diplômés ou pas diplômés n'ont pas les moyens de sortir.

### **Un modèle français qui a des coûts : des finances publiques difficilement maîtrisables**

Pourtant, tous ces programmes qui constituent une part importante du modèle français ont un coût. En matière de finances publiques, tout en n'étant pas le meilleur élève de la classe, la volonté politique semble s'orienter vers l'amélioration à moyen terme des finances publiques. Toutefois, si cela n'est pas fait et sans modification des orientations économiques pour le long terme, les prévisions sont plutôt mauvaises (Pébereau ).

Compte tenu d'un déficit budgétaire de 41,7 milliards d'euros et d'un déficit des comptes sociaux prévu à 8,9 milliards d'euros dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale présenté en 2007, le déficit public devrait être ramené à 2,3% du PIB en 2008 (2,4% en 2006) ; en matière de déficit, la performance française est en-deçà de celle de ses partenaires de la zone euro avec une moyenne de 1,6%. La crise vient évidemment changer les perspectives. Le déficit devrait être de 6,2% du PIB en 2009 (5,6% en Allemagne, 13,6% aux Etats-Unis, et 9,8% au Royaume-Uni). La dette publique serait quant à elle de 63,9 % du PIB à la fin 2007 (63,6% en 2006)<sup>12</sup> contre une prévision antérieure de 64,2% après prise en compte d'une partie de la dette de la SNCF à la demande de la Commission européenne. Depuis 1997, la dette évolue autour des 60% fixés par le Pacte de stabilité et de croissance qui stipule que la dette des pays de l'Union européenne doit être sous les 60%. Le plus préoccupant, c'est que le service de la dette, qui s'est élevé à 39,17 milliards d'euros en 2006, réduit considérablement la marge de manœuvre budgétaire des pouvoirs publics. Il a constitué plus que le déficit budgétaire de l'Etat (36,2

milliards d'euros), ce qui veut dire que l'Etat a dû réduire ses dépenses, et qu'en plus il a dû s'endetter pour payer les intérêts de la dette précédente. Le service de la dette, c'est-à-dire le remboursement des intérêts, représente 70% du produit de l'impôt sur le revenu (57,1 milliards d'euros) et constitue le deuxième poste budgétaire après l'éducation nationale.

La bouffée d'oxygène des finances publiques françaises ne vient pas pour l'instant des réformes internes à la France, mais de la crédibilité de l'euro. Ces dernières années, la baisse des taux d'intérêt a permis de rendre l'augmentation de la dette — ou son maintien à un niveau élevé — relativement indolore. L'Etat français peut émettre des bons du Trésor à 10 ans à seulement 4,2%. Sans l'euro, la France serait amenée à payer une prime de risque supérieure à ce qu'elle paie aujourd'hui et le service de la dette occuperait une part encore plus importante. La situation budgétaire serait encore plus critique, d'autant plus que la France n'a pas beaucoup de marges de manœuvre en matière de recettes fiscales. En effet après la Suède, la France est le pays parmi ceux présentés dans le tableau 3 où la pression fiscale sur les salaires est la plus élevée.

**Tableau 3. Taux marginaux d'imposition pour les hauts salaires (en %).**

Source: Artus ( 2007, p. 24)

	2000	2003	2005
Allemagne	53,8	51,2	43,2
France	61,2	56,1	55,0
Italie	46,4	45,9	43,1
Royaume-Uni	40,0	40,0	40,0
Suede	55,4	56,2	57,0

### Conclusion

Sans pour autant rejeter le cœur de l'analyse de Baverez (2003, 2006), on peut affirmer que la France ne tombe pas. En revanche, elle a mal. Alain Peyrefitte le constatait déjà en 1976 dans la première édition de son livre *Le Mal français*. Elle a mal lorsqu'elle constate qu'elle ne s'améliore pas, lorsqu'elle voit ses voisins devenir plus riche, lorsqu'elle se sent obligée de protéger sa culture. Elle a mal aussi lorsqu'on lui propose les réformes à mettre en place (Warin).

Le tsar Nicholas I<sup>er</sup> est connu pour avoir appelé l'Empire ottoman « l'homme malade de l'Europe ». Cette qualification fut reprise dans les années 1970 pour qualifier un Royaume-Uni moribond. Dans les années 1990, ce fut le tour de l'Allemagne, puis celui de l'Italie. Au début des années 2000, la France semble être le nouvel homme malade de l'Europe. L'économie française ne fait pas de la France le meilleur élève de sa classe, mais elle ne fait pas pour autant de la France une économie en faillite. L'économie française a toujours de nombreux atouts. Il est certain que, sans changements dans la doctrine économique française qui a appuyé les politiques économiques des années 1980 et 1990, la France se préparerait un avenir sombre. On peut d'ailleurs être pessimiste lorsque l'on voit les sondages des Français sur la perception de leur économie en particulier au beau milieu d'une crise financière. En revanche, on peut aussi être

optimiste lorsque l'on étudie les atouts de l'économie française. Comment peut-on alors expliquer la différence entre la perception et la réalité de l'économie française? La réponse est certainement à chercher davantage du côté de la fracture sociale plutôt que seulement du côté des performances de l'économie française. L'économie française va bien sans être pour autant au niveau auquel elle pourrait être, mais la perception des Français est négative car, à travers un taux de chômage élevé, ils perçoivent une économie à bout de souffle. Cela suffit à faire de la France une économie hypochondriaque. Or, le taux de chômage français est très homogène et capture les phénomènes d'hystérésis de l'économie. En d'autres termes, les Français d'un certain profil sociologique (moins éduqués, jeunes, chômeurs de longue durée, etc.) ont de très grandes difficultés à intégrer l'économie. Davantage que les inégalités économiques, une certaine catégorie de Français souffre de cette fracture sociale et en conclut que c'est l'économie tout entière qui ne va pas bien quand il s'agit en fait du « système » sociétal français. Un peu trop souvent, les Français rejouent *Le Malade Imaginaire*.

### Notes

<sup>1</sup> <[http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic\\_conj/indconj\\_frame.asp?ind\\_id=20](http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_conj/indconj_frame.asp?ind_id=20)>.

<sup>2</sup> <<http://stat.wto.org/CountryProfile/WSDBCountryPFView.aspx?Language=E&Country=FR>>.

<sup>3</sup> <<http://stat.wto.org/CountryProfile/WSDBCountryPFView.aspx?Language=E&Country=FR,IT,GB,DE>>.

<sup>4</sup> UNCTAD (2007). Foreign Direct Investment Database. *Foreign Direct Investment Database*.

<[http://stats.unctad.org/fdi/ReportFolders/ReportFolders.aspx?CS\\_referer=&CS\\_ChosenLang=en](http://stats.unctad.org/fdi/ReportFolders/ReportFolders.aspx?CS_referer=&CS_ChosenLang=en)>.



<sup>5</sup> <[http://stats.unctad.org/fdi/ReportFolders/ReportFolders.aspx?CS\\_referer=&CS\\_ChosenLang=en](http://stats.unctad.org/fdi/ReportFolders/ReportFolders.aspx?CS_referer=&CS_ChosenLang=en)>.

<sup>6</sup> <<http://stat.wto.org/CountryProfile/WSDBCountryPFView.aspx?Language=E&Country=FR>>.

<sup>7</sup> L'excédent brut d'exploitation est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

<sup>8</sup> <[http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle\\_fiche.asp?tab\\_id=179](http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?tab_id=179)>.

<sup>9</sup> <[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=natnon03314&id=584](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=natnon03314&id=584)>.

<sup>10</sup> <[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=natnon03236](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=natnon03236)>.

<sup>11</sup> Les emplois aidés sont des emplois entrant dans le cadre de la politique du travail mené par le gouvernement et qui offrent des incitations – souvent financières - à l'employeur public ou privé afin de favoriser l'emploi d'une catégorie particulière de la population.

<sup>12</sup>

<[http://www.insee.fr/fr/indicateur/cnat\\_annu/base\\_2000/finances\\_publiques/accueil.htm](http://www.insee.fr/fr/indicateur/cnat_annu/base_2000/finances_publiques/accueil.htm)> site consulté le 10 janvier 2009.

### Références

- Artus, Patrick. « Quels atouts pour la France dans la mondialisation? ». In Philippe Aghion, Patrick Artus, Daniel Cohen et Elie Cohen (dir.). *Mondialisation: les atouts de la France*. Paris: La Documentation Française, 2007, p. 13-34.
- Baverez, Nicolas. *La France qui tombe*. Paris: Perrin, 2003.
- . *Nouveau monde, vieille France*. Paris: Perrin, 2006.

- Cohen, Elie. « Les atouts de la France dans la mondialisation et la tentation protectionniste ». In Philippe Aghion, Patrick Artus, Daniel Cohen et Elie Cohen (dir.). *Mondialisation: les atouts de la France*. Paris: La Documentation Française, 2007, p. 47-60.
- DARES. *Les politiques de l'emploi et du marché du travail*. Paris: Edition La Découverte, 2003.
- Fontagné, Lionel. « La France dans la concurrence mondiale: quels atouts pour quelle politique économique? ». In Philippe Aghion, Patrick Artus, Daniel Cohen et Elie Cohen (dir.). *Mondialisation: les atouts de la France*. Paris: La Documentation Française, 2007.
- Guillaume, Henri, et al. |« Rapport sur la valorisation de la recherche ». Paris: Inspection générale des finances / Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, 2007  
<[https://www.igf.minefi.gouv.fr/sections/les\\_rapports\\_par\\_the/education\\_recherch/valorisation\\_de\\_la\\_r/view](https://www.igf.minefi.gouv.fr/sections/les_rapports_par_the/education_recherch/valorisation_de_la_r/view)>.
- Gumbel, Peter. *French Vertigo*. Paris: Grasset, 2006.
- INSEE. *Enquêtes Emplois*. Paris: INSEE, 2006.
- INSEE. *Tableaux de l'Économie Française - Édition 2007*. Paris: INSEE, 2007.
- INSEE. Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages. Paris: INSEE, 2008.
- Klein, M. et Warin, Thierry. *La Place de la jeunesse dans le modèle français*. Paris: Les éditions Le Manuscrit, 2008.
- Madiès, Thierry. « La France dans la concurrence mondiale: quels atouts pour quelle politique économique? » In Philippe Aghion, Patrick Artus, Daniel Cohen et Elie Cohen (dir.). *Mondialisation: les atouts de la France*. Paris: La Documentation Française, 2007, p. 71-92.
- OCDE. Dépenses intérieures de R&D (DIRD). *Organisation de coopération et de développement économiques 2007a*.

OCDE. Perspectives économiques - Données annuelles et trimestrielles Vol 2007 édition 02, 2007b <<http://oecd-stats.ingenta.com/OECD/TableViewer/tableView.aspx>>.

Pébereau, Michel. *La France face à sa dette*. Paris: Robert Laffont, 2006.

Peyrefitte, Alain. *Le Mal français*. Paris: Fayard, 1996.

UNCTAD (2007). Foreign Direct Investment Database. *Foreign Direct Investment Database*, 2007. 9 juin 2008  
<[http://stats.unctad.org/fdi/ReportFolders/ReportFolders.aspx?CS\\_referer=&CS\\_ChosenLang=en](http://stats.unctad.org/fdi/ReportFolders/ReportFolders.aspx?CS_referer=&CS_ChosenLang=en)>.

Verdun, Amy. « Economic Developments in the Euro Area ». *Journal of Common Market Studies* 45, 2007, p. 213-230.

Warin, Thierry. *L'Exception économique française ou les 35 heures?* Paris: Les Editions de l'Officine, 2005.

WTO. « Country Statistics ». *World Trade Database*, 2007.